

LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME FÊTE 30 ANS DE RESTAURATION ET D'ANIMATION À BROUAGE !



Le Département ... Partenaire N°1 du Patrimoine et de la Culture en Charente-Maritime !

Depuis sa création en 1989, le Syndicat mixte de Brouage fait revivre cette place forte grâce à la restauration de ses remparts et de son bâti militaire et religieux. Son équipe, particulièrement créative, imagine chaque année de nouvelles programmations, animant ainsi le site en installant des expositions et en proposant des spectacles destinés à un large public. Des activités pédagogiques "tous cycles scolaires" sont également élaborées.

// LE SYNDICAT MIXTE DE BROUAGE

Depuis 30 ans, le Syndicat mixte mène sur les sites de Brouage et de Broue une politique de préservation du patrimoine et de restauration des remparts, monuments et espaces publics.



Créé en 1989, le Syndicat mixte pour la restauration et l'animation du site de Brouage réunit aujourd'hui, **le Département de la Charente-Maritime**, les communes de Marennes-Hiers-Brouage et de Saint-Sornin. Il contribue à mettre en valeur ce lieu exceptionnel, classé parmi "**Les Plus beaux villages de France**".

En 2006, via une politique de valorisation du marais de l'ancien golfe de Saintonge, le **Syndicat mixte étend son action** au site de Broue à Saint-Sornin. Ancienne ferme au pied de la tour de Broue, seul vestige d'un château-fort du XI^{ème} siècle, la Maison de Broue abrite une exposition et propose chaque été de nombreuses animations en lien avec la nature.

La valorisation et la compréhension de tels joyaux d'architecture sont à la portée de tous, grâce à une riche programmation annuelle. Expositions, animations, ateliers pédagogiques, jeux de piste, spectacles... Autant de manifestations qui contribuent à forger l'identité de Brouage et du site de Broue, lieux incontournables de notre patrimoine **Charentais-Maritime**.



Les Plus
Beaux Villages
de France®

À PROPOS DU SYNDICAT MIXTE DE BROUAGE

Le syndicat est constitué de 8 délégués pour le Département de la Charente-Maritime, 6 délégués pour la Commune de Marennes-Hiers-Brouage, 1 délégué pour la Commune de Saint-Sornin. Le Président du Syndicat est Michel Parent, vice-Président du Département de la Charente-Maritime en charge de la Culture.

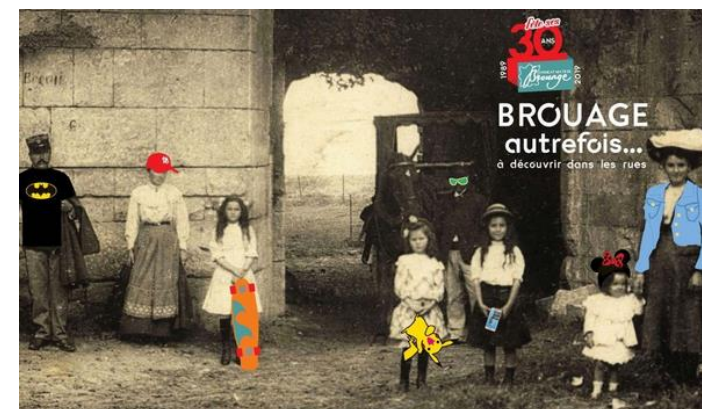
Budget

Cette année le budget du Syndicat est de **207 506,00€** pour son fonctionnement et de **1 394 481,00€** pour ses investissements.

Missions

- **Accueil du public** dans les lieux d'exposition (*Halle aux vivres, Tonnellerie, Poudrière de la Brèche et Espace Champlain en lien avec le CAUE*),
- **Création** d'expositions et de circuits/ateliers pédagogiques,
- **Service pédagogique** (création de produits scolaires en lien avec les programmes d'histoire et de SVT pour l'environnement)
- **Animation** des sites (spectacles vivants, jeux de pistes, animations public familial, résidence d'artiste...)
- **Gestion** de la Vitrine des métiers d'art
- Centre documentaire
- Travaux d'entretien et de restauration des sites

Présents sur le site de Brouage, **11 agents départementaux**, sont mis à disposition du Syndicat mixte. Les agents présents occupent les postes d'accueil, d'animateurs (*secteur pédagogique, création et suivi d'animations, spectacle vivant, activités en lien avec l'environnement*), d'agents techniques et de documentaliste. Un chargé de travaux (*pour l'ensemble des sites culturels et syndicats mixtes de la DCST*) conduit les grands projets et une chargée de développement culturel est en responsabilité du site.



LES ACTIONS DEPUIS 30 ANS

Les campagnes depuis 1989...

- Plusieurs programmes de rénovation des bâtiments emblématiques de Brouage : reconstruction de la Halle aux vivres, restauration d'une partie des remparts, reconstruction de la poudrière de la Brèche, rénovation intérieure et extérieure de l'église, restauration du corps de garde.
- La réfection complète sur la totalité de la place forte de la voirie, du réseau pluvial, de l'éclairage public et la création d'une aire de stationnement en périphérie de Brouage.
- La construction d'un bâtiment "vitrine des métiers d'art" (3 ateliers).
- Le développement de lieux d'expositions, tels que la Halle aux vivres, la Tonnellerie et la Poudrière de la Brèche.
- L'accueil du public scolaire et l'organisation d'animations estivales.
- Restauration de la maison de Broue (2004/2005).
- Cristallisation des murs de la Tour de Broue (2004/2005).
- Ouverture de la maison de Broue (2006/2007).
- Mise en place de 5 tables d'orientation sur le promontoire de la Tour (2006/2007).
- Mise en place de l'exposition permanente (2008).
- Construction d'un observatoire d'une mare pédagogique et mise en place d'un sentier ornithologique (2008).

Les travaux depuis 2011...

- Restauration intérieure de l'église de Brouage (2011).
- Création de toilettes publiques (2013).
- Restauration - venelle Saint Luc et des latrines rue des Orfèvres (2014).
- Création du circuit Champlain (2015).
- Modification de l'éclairage public (2016).
- Mise en sécurité des remparts (2016-2017).
- Dévégétalisation des remparts (2018-2019).
- Diagnostic des remparts (2018-2019).
- Accessibilité PMR (2018-2019).
- Restauration de l'église de Brouage (sas d'entrée/clocher/beffroi).
- travaux de rénovation Halle aux Vivres (Septembre 2019).



PROJETS 2019



Dans la continuité des actions menées par le Syndicat mixte, les travaux de restauration et d'entretien font partis des principaux aménagements menées au sein de la citadelle, afin de garantir la sécurité du visiteur. Ainsi, la dernière tranche de restauration de **l'église de Brouage** (sas d'entrée/clocher/beffroi) est en cours.

Les **opérations de dévégétalisation**, préalable indispensable au diagnostic de l'état sanitaire des remparts ont été lancées en 2018, pour s'achever à la fin de l'année 2019 (pas d'intervention de mars à septembre, en raison des périodes de nidification de la faune, au niveau des remparts).

De même, l'amélioration de la **signalétique routière** (uniformisation des panneaux et dénomination des sites) est engagée au profit de Brouage et Broue en lien avec les services du Département.

Dans le cadre du "**Grand projet marais de Brouage**" porté par L'Entente intercommunautaire CDC bassin de Marennes et CARO, une **étude** est en cours **sur les itinéraires doux** (cyclable, pédestre mais aussi équestre) pour relier Brouage et Broue aux itinéraires structurants. Le **diagnostic des remparts** est également en cours.

En 2019, il est également prévu d'initier une **démarche de réflexion globale** (en termes de restauration et de valorisation) à **l'échelle de la citadelle de Brouage et des marais**. Cette réflexion est menée en lien avec la **commune de Marennes-Hiers-Brouage** et **L'Entente intercommunautaire CDC bassin de Marennes et CARO**.

Les réunions de travail ont débuté et se poursuivront tout le second semestre 2019, pour un lancement de l'étude en 2020. Le Syndicat mixte prévoit la réalisation d'une opération d'aménagement des cheminements extérieurs pour la **mise en accessibilité des bâtiments de la Halle aux vivres et de la Tonnellerie**.

Enfin la **refonte de l'exposition permanente de la Halle aux vivres** est en cours, pour une ouverture lors de la saison estivale 2020. Il s'agit de faire de ce lieu, un point central dans le parcours de visite de Brouage. Cette nouvelle exposition proposera une immersion interactive et ludique du visiteur dans l'histoire de Brouage, en s'adressant tant aux adultes qu'aux enfants. Le fil conducteur est la vie quotidienne à Brouage.

// BROUAGE : CLASSÉ PARMİ "LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE"



À l'initiative de la mairie de Hiers-Brouage, le 23 juin 2017, Brouage est devenu le 5^{ème} village de la Charente-Maritime à intégrer le réseau "Les Plus Beaux Villages de France". La signature de la charte officialisant le classement de Brouage parmi les **157 villages de France**. Ce classement a été prononcé au regard de la valorisation du patrimoine du village, sa qualité architecturale, urbanistique et environnementale ainsi que la pertinence des actions de la commune en termes de maîtrise et de mise en valeur de son territoire.

Il a également été souligné les efforts du maintien de la population permanente, de l'accueil, des activités et commerces concourant à la vitalité socio-économique du village. **L'entretien et la mise en valeur** des éléments bâtis de Brouage ont également été mis en avant, à l'instar du traitement qualitatif des espaces publics, rues et ruelles. La création de différents circuits de découverte du village, ainsi que la végétalisation du site privilégiant simplicité et sobriété, associée à l'aménagement d'aires de stationnement ont été autant d'éléments favorables au classement de Brouage.

Chiffres clés ... visiteurs

En termes de fréquentation la Citadelle accueille chaque année environ 400 000 visiteurs (chiffre estimé – pas de comptage réel). Pour exemple La halle aux vivres "Brouage, le Monde Atlantique" a reçu près de 4 012 visiteurs, 3 472 scolaires ont été reçus sur le site, l'exposition disponible à la Maison de Broue a amené 3 196 visiteurs et la Tonnellerie accueille chaque année de juillet à septembre 13 124 visiteurs.



// BROUAGE : UN PEU D'HISTOIRE ...

En 1555, Jacques de Pons, seigneur d'Hiers, décide de créer une place de commerce, "Jacopolis", édifiée sur un dépôt de lest des navires. Les salines naturelles qui entourent Brouage, enrichies du travail de l'homme, contribuent à faire la prospérité économique de la ville, devenue un lieu de négoce international. Périmètre de 400 mètres de côté, découpé selon un plan en damier, la place forte embellie par le cardinal de Richelieu, connaît au XVII^{ème} siècle un essor fabuleux. Mais son apogée marque aussi le début de son déclin. Troublée par les querelles religieuses, rognée par son manteau de vase, délaissée par les jeux du pouvoir, Brouage sera peu à peu abandonnée de tous. Au XVIII^{ème} siècle, il n'y a plus que 300 habitants à Brouage qui en comptait 4 000 à son apogée. Les marais sont abandonnés. La révolution l'utilise comme geôle, puis peu à peu, la ville tombe en désuétude.

L'investissement des collectivités, la création du Syndicat Mixte pour la Restauration et l'Animation du Site de Brouage en 1989 ont permis la renaissance de cette place forte oubliée, qui nous livre aujourd'hui les histoires d'hommes disparus, témoignages de notre passé.

LES SITES HISTORIQUES

⇒ Halle aux vivres

Édifiée en 1631, sur la volonté de Richelieu, la Halle aux vivres est le bâtiment le plus important de la citadelle. Véritable grenier de la forteresse, elle contenait au XVI^{ème} siècle tout ce qui se conditionnait en tonneaux : vin, bière, viande et poisson salé... Environ 720 barriques au rez-de-chaussée, alors que l'étage pouvait recevoir environ 300 tonnes de blé. Décapitée de son étage au XIX^{ème} siècle, ce bâtiment de 54 mètres de long et 14 de large a été entièrement restauré entre 1989 et 1990. Aujourd'hui, la salle en double voûte d'arête du rez-de-chaussée accueille l'exposition permanente "Le Monde Atlantique – Brouage et les Pays-Bas" et le plan relief de la citadelle en 1703.



⇒ La Tonnellerie

Amputé des 2/3 lors de l'élargissement du rempart par Vauban, ce bâtiment aux allures de grange paysanne est la première Halle aux vivres de la place forte. Depuis 2003, la tonnellerie gérée par le Syndicat mixte de Brouage, accueille des expositions temporaires d'artistes contemporains.

⇒ Forges Royale et Prison

Dans les flancs du bastion royal, deux forges suffisaient aux besoins de la place forte. La forge royale présente une voûte sur 4 pans qui ouvrent à l'intérieur du bastion et la forge prison où il reste de nombreuses traces et plaintes des hommes emprisonnés. Ces lieux sont des espaces d'exposition et sont aujourd'hui gérés par l'office de tourisme de Brouage.

⇒ La Poudrière Saint Luc

Cette poudrière est un bâtiment voûté qui est soutenu par 4 arcs-boutants. Ces derniers permettent de chaque côté, d'équilibrer la poussée de la voûte de pierre. À noter, le blason aujourd'hui défiguré par le temps qui orne la porte en plein cintre de l'entrée. Aujourd'hui, ce lieu est géré par l'association Aunis-Saintonge-Brouage-Québec.

⇒ La Glacière

Puits maçonné d'environ 4 mètres de profondeur, on y conservait autrefois jusqu'à 22 tonnes de glace recueillie sur les canaux gelés. Cette glace permettait au gouverneur de la place de proposer à ses invités, des sorbets à l'orange, entremets ... Elle servait aussi à la conservation des plantes médicinales.



⇒ La Poudrière de la Brèche

Construite sur le modèle Vauban, elle se compose d'une voûte soutenue de massifs contreforts. Ses ouvertures sont des conduits coudés afin que nul ne puisse y jeter d'éléments inflammables. Dans ce même souci de sécurité, une double enceinte de protection a été édifiée, le plancher ne contient aucune pièce métallique et deux métaux différents ont été utilisés pour la réalisation des gonds des portes d'entrée.



⇒ La vitrine des métiers d'Art

Cette construction récente accueille autour d'une cour intérieure, trois ateliers-boutiques consacrés aux métiers d'art. À l'initiative du Syndicat mixte de Brouage, il s'agit de contribuer au développement d'un artisanat de qualité, de faciliter l'installation d'artisans à Brouage et de favoriser le développement durable du territoire. Cet espace lie l'ensemble des partenaires autour d'une charte de qualité qui garantit aux visiteurs l'authenticité et l'esprit créatif des œuvres présentées.

⇒ Le centre documentaire

Le centre documentaire se situe dans la Halle aux vivres, au niveau du 1^{er} étage. Il met à la disposition des chercheurs et du grand public des ressources documentaires portant sur : l'histoire de Brouage et de ses marais, l'architecture militaire du Moyen Age au XX^e siècle, mais aussi Champlain et l'histoire du Canada. Ce fonds comporte une documentation de près de 4 000 ouvrages, travaux universitaires et périodiques.

⇒ L'espace Champlain

L'espace Champlain est mis à disposition du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE). En période estivale, il présente des expositions en lien avec l'architecture.



INFOS PRATIQUES

Syndicat mixte de Brouage

Marennes-Hiers-Brouage, 1 rue du Port

En ligne /// www.brouage.fr

Tel : 05 46 85 80 60